



Avenir
sopra-steria

100% Salariés, Indépendants et Engagés

Juin 2022

Stop à la baisse du pouvoir d'achat

Lors du dernier CSE I2S de Mai le syndicat AVENIR a fait une déclaration concernant la flambée des prix et la demande d'augmentation générale des salariés.

AVENIR a demandé en urgence une augmentation générale pour les salariés du Groupe SOPRA STERIA et des indemnités de télétravail:

- 1/ Augmentation générale de 1200 € par an (100 € par mois) pour les salaires mensuels inférieurs au plafond mensuel de la sécurité sociale qui est de 3428 € par mois
- 2/ 600 € par an (50 € par mois) pour les salaires mensuels supérieurs au PMSS mais inférieur à 5000 € par mois
- 3/ 300€ par an (25€ par mois) au-delà.
- 4/ Augmentation de l'indemnité de télétravail de 20€ à 45€ par mois.

Les prix flambent, les salariés demandent une augmentation générale ...si la direction refuse ... AVENIR agira...

AVENIR demande à la Direction depuis des mois de tenir compte des demandes des salariés. L'augmentation importante des prix y compris des services obligent à l'augmentation générale des salaires.

Négociation sur le Temps de travail

Le direction veut renouveler l'accord actuel en l'état avec seulement la réécriture du paragraphe pour les modalités 3 (forfait jour). Pour les salariés ex-steria, la proposition d'AVENIR a été retenue, la Direction Générale étudie sur la base du volontariat le passage des salariés M2 en modalité heure 36h50 hebdomadaire avec 11 jours de RTT.

A la demande d'AVENIR les salariés qui n'ont pas pu prendre leurs JRTT pour raison de maladie, ces JRTT seront reportés sur un délais de 3 mois après le 31/12.

AVENIR sera vigilant afin que les M2 ne perdent aucun de leurs droits (salaire, heures défiscalisées ...).

Négociation sur la GEPP (Gestion des emplois et parcours professionnels)

Contactez nous pour vos droits

info@avenir-soprasteria.com

06.06.40.48.82



Cette négociation arrive à sa fin et ne répond aux obligations légales et aux propositions d'AVENIR. La Direction doit mettre les moyens pour permettre aux salariés d'évoluer au sein des entreprises de l'UES aussi bien en terme de qualification que de salaire.

Le projet d'accord ne fait pas le lien entre la convention collective Syntec et le référencement des métiers et emplois définis par la Direction et le parcours professionnel. La responsabilité de l'employeur est reporté sur les salariés.

Négociation sur le Travail en équipe
AVENIR revendique une augmentation des primes pour tenir compte de l'inflation très importante de plus de 5 %, des augmentations des coûts de l'énergie, de la nourriture et du prix du carburants alors aux salaires ne suivent pas. Les salariés qui sont dans l'obligation de se rendre au travail avec leur voiture subissent les coûts importants des prix de carburants. Il faut absolument que la Direction réagisse et revalorise rapidement les indemnités kilométriques. La Direction souhaite mettre en place le travail le dimanche pour répondre besoins des clients.

AVENIR rappelle que le travail le dimanche doit rester volontaire et exceptionnel afin de permettre aux familles de se retrouver ensemble.

Négociation sur la Participation

La Direction ne souhaite pas modifier la formule de calcul du RSP pour garantir une participation récurrente aux résultats alors que la législation le permet. **AVENIR propose une RSP = 10% du bénéfice net fiscal.** La Direction souhaite un accord à durée indéterminée. Avenir privilégié un accord sur une période de 3 ans afin de renégocier plus favorablement la participation. Nous avons demandé des explications en CSE sur les éléments financiers qui ont conduit à une participation aux résultats de l'année 2021 de 5 € par salarié ! Le déficit reportable de - 3,5 M€ n'a pas été expliqué. Il serait lié à la période de Covid et à la Cyber attaque. L'assurance couvrant la Cyber attaque a permis à Sopra Steria d'être couverte jusqu'à hauteur de 30 M€. Les élus au CSE demandent pourquoi I2S n'a pas eu sa part ?

Avenir constate un manque de transparence. Toutes les données et explications n'ont pas été fournies aux élus du CSE malgré les demandes d'Avenir.



Rachid TOULOU	élu CSEE, DS	06 73 77 60 60
Jean François HEYWOOD	élu CSEE,DS	06 32 88 56 77
Michel MARIUS	RS CSEE, RP Meudon	06 15 32 47 30
Ilham TOFFOLLETTI	élu CSEE, Adj DSC de l' UES	06 38 27 26 61
Francis ADABUNU	élu CSEE	06 43 81 99 90
Michel SILLY	élu CSEE	06 48 14 95 82
Josiane BOUZAI	élu CSEE	01 85 32 56 69
Anselme DELEST	élu CSEE	06 47 91 04 67
Vincent LAPORTE	DS	06 12 71 24 49
Olivier VERRIER	DS	06 09 63 29 39
Jean Luc MARTY	RP Aix	01.85.32.56.69
Mustapha OULDTATA	RP Meudon	06 68 65 53 06
Willy FAKOUA	RP Meudon	06 19 59 04 11
Joseph RAAD	DSC de l'UES	06 72 28 96 03

